Saint-Médard-sur-Ille	29 avril 2026
Délibération 2026-30	

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260429-202630-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23/04/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGEOT, Laurie CHADEAU, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Marie-France HUNAULT, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND, Isabelle JARJAILLE.

Absents : Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Madame Magalie DUFOUR.

Secrétaire : Madame Magalie DUFOUR.

2026-30 PROGRAMME DE VOIRIE 2026

Il est présenté à l'assemblée délibérante les réflexions et les avis de la commission « aménagement, cadre de vie et voirie » relatifs au projet de rénovation des routes communales pour les travaux 2026, ainsi que l'attribution de ces travaux aux entreprises invitées à participer à la mise en concurrence.

Il est présenté la proposition de programme de réfection de voirie 2026 :

Secteur du « Bois Geffroy » :
-Réfection du raccordement avec la RD 106 et d'un linéaire d'environ 230m vers Bel Air: environ 1035m²et la création d'une cuvette béton.

Secteur « La Teillais » :
-Réfection de la voirie de 318ML et reprofilage d'une zone de 45m.

Deux sociétés ont été consultées lors de la phase de mise en concurrence. La proposition la moins disante est celle de la société COLAS.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur l'attribution de ces marchés et à autoriser M. le Maire à signer le devis de la société COLAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition de la commission,

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260429-202630-DE

- **Attribue** le marché à la société COLAS pour un montant de 41 912.76€ TTC,
- **Autorise** M LE MAIRE à signer le devis.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
BOURNONVILLE

